

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

SEANCE DU 9 juillet 2015

Etaient présents : Mme BEGHAIN, M. BENOIT, M. BERTRAND, Mme BINET, M. FIGEAC, Mme GOMEZ-VIDAL, M. PERNOT, Mme TAUZIN-CASTELLANOS, Mme CROCE, M. BRUN, M. De LA FUENTE, Mme DUTHU, M. SELVA.

Etaient représentés : M. FRANCE, Mme CAMBRONNE, Mme DUCOURNEAU, M. RIGOLLET.

Etait invité(es) : Mme BOURMAUD, Mme CAILLOT.

Le président ouvre la séance à 14h15.

I – Election du Vice-Président

Le président rappelle que, suite au départ à la retraite de l'actuel vice-président de la commission de la recherche, prévu le 31 août 2015, il faut procéder à l'élection d'un nouveau vice-président dont le mandat débutera donc le 1^{er} septembre 2015.

La président salue le travail accompli depuis 3 ans par Michel Pernot, qui vient des sciences dures, mais qui a une vision très large de la recherche et a défendu bec et ongles les SHS auprès de tous nos partenaires.

M. PERNOT se dit touché de cette sollicitude et réaffirme qu'il a trouvé beaucoup de plaisir à travailler avec les membres de cette assemblée, malgré les désaccords qui ont pu intervenir sur certains points. Il souhaite une bonne continuation à tous. Il voudrait aussi rendre hommage à Patrick Baudry qui lui a donné l'envie de s'impliquer dans le fonctionnement d'un établissement et au sein d'une équipe où il y a toujours eu beaucoup d'échanges. Il dit y avoir appris beaucoup et notamment le vivre ensemble, avec des visions différentes du monde, sans que personne n'écrase personne.

Le président rappelle que les statuts prévoient que le vice-président recherche est élu sur proposition du président, au 1^{er} tour à la majorité absolue et au second tour à la majorité simple. Il propose au suffrage des membres de la commission la candidature de M. Patrick Baudry et cède la parole à ce dernier.

M. BAUDRY souligne que, malgré la situation particulière de ce mandat qui fait suite à un départ à la retraite et qui ne durera que quelques mois, il a accepté la proposition du président afin d'assurer la continuité du travail de cette commission et de la vice-

présidence recherche. Il précise qu'il est professeur de sociologie et qu'il enseigne actuellement au sein des UFR STC et Humanités (départements Arts et Lettres). Il fait part du plaisir qu'il a à connaître des enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines comme sa spécialité l'y amène. Il rappelle qu'il a déjà occupé les fonctions de vice-président Recherche entre 2009 et 2012 et a pu donc se rendre compte de la complexité de la tâche. Il mesure bien les difficultés à venir, sachant que la période est tendue en raison des problèmes financiers rencontrés par les universités. Il exprime enfin son grand plaisir à retrouver les personnels de la direction de la recherche.

Le président propose de passer au vote.

Votants : 17
Blanc/nuls : 2
Pour M. Baudry : 15

M. Patrick BAUDRY est déclaré élu vice-président par la Commission de la Recherche.

M. PERNOT félicite M. BAUDRY pour son élection. Il fait part également du plaisir qu'il a eu à travailler avec les personnels de la direction de la recherche.

M. BAUDRY remercie les membres de la commission pour son élection. Il est autorisé par le président à assister à la suite des débats.

Le Président rappelle que M. Baudry est également élu de la CFVU et qu'il sera donc en situation de présider le CAC restreint.

II- Choix du nouveau modèle d'allocation aux équipes de recherche

M. PERNOT rappelle que lors de la dernière réunion de la commission, le 26 juin 2015, les membres avaient demandé que le bureau de commission soit chargé de faire une proposition de modèle d'allocation aux équipes de recherche. De ce fait, ce point de l'ordre du jour ne pourra être traité qu'à la rentrée universitaire prochaine.

Le Président signale des changements de personnes au sein de la commission :

- Dans le collège C, Mme Emilie d'ORGEIX a remplacé M. Christophe LASTECOUCERES qui est désormais titulaire d'une HDR.
- Dans le collège A, suite au départ de M. PERNOT et de M. LE BLANC, deux nouveaux enseignants-chercheurs devront les remplacer à la rentrée.

Le départ de ces trois personnes qui étaient également membres du bureau de la commission impliquera l'organisation une élection de trois nouveaux membres pour ce bureau.

III- Session de clôture de la PSE 2015 : examen des projets sur axe prioritaire, des projets blancs et des demandes de financement d'une publication

M. PERNOT précise qu'il n'a pas encore reçu les résultats de l'appel à projets de la Région 2015 et qu'il ne peut donc pas indiquer la somme précise en jeu pour cette troisième et dernière session de la PSE 2015. Il rappelle que le bureau de la commission

s'est réuni le 2 juillet 2015 pour examiner les 13 dossiers déposés et a fait des propositions pour chacun.

M. PERNOT passe à l'examen des dossiers sur axes.

Projets sur axe prioritaire

Axe 2 : Ecrire, représenter, traduire

Les trois dossiers proposés ont été examinés par Mme Binet.

Dossier 1 – **Publication** : « **Comique et politique. Critique de la raison impure chez les Anciens et les Modernes** » - porté par M. Christophe PEBARTHE de l'équipe AUSONIUS et Mme Marie DURET-PUJOL de l'équipe CLARE. Le dossier avait été ajourné en première et seconde sessions en raison d'un cofinancement trop faible et notamment de l'absence de financement de l'UMR AUSONIUS. Le montage budgétaire ayant été revu conformément à la demande de la commission, la proposition du Bureau est de financer cette publication à la hauteur demandée, soit 975 €.

Dossier 2 – **Publication** : « **La trahison des images, la déficience des langues** » - porté par M. Jean-Michel DEVESA de l'équipe CLARE, ajourné en session 1. Le dossier ayant été revu et complété selon les indications de la commission, le Bureau propose de financer le projet à la hauteur demandée, soit 500 €.

Dossier 3 – **Colloque** : « **Politique du spectacle vivant jeunes publics** » - porté par M. Alexandre PERAUD de l'équipe TELEM, ajourné en session 2. Le dossier ayant été revu et complété selon les indications de la commission, le Bureau propose de financer le projet à la hauteur demandée, soit 1 200 €.

Programmes blancs

Dossier 4 - **Préparation journée d'étude** : « **Processus de création(s) linguistique(s) et artistique(s) dans la Grande Caraïbe : « partir » de la langue maternelle** » – porté par Mme Sabine TINCHANT de l'équipe AMERIBER, ajourné en session 1. Après consultation de Mme Binet, le dossier ayant été revu et complété selon les indications de la commission, le Bureau propose de financer le projet à la hauteur demandée, soit 1 400 €.

Dossier 5 – **Projet de recherche** : « **Eurômos** » - porté par M. Patrice BRUN de l'équipe AUSONIUS, ajourné en session 2. Le dossier ayant été revu selon les indications du bureau, la proposition est de financer le projet à hauteur de 2 000 €.

Dossier 6 – **Journée d'étude** : « **Galliae et Spiniae. Territoire, topographie et architecture des sedes regiae wisigothiques** » - porté par Mme Céline MARTIN de l'équipe AUSONIUS. Le bureau propose de soutenir le projet à la hauteur demandée, soit 1 000 €.

Dossier 7- **Séminaire** : « **L'histoire de l'Antiquité et les sciences sociales. Pour une nouvelle interdisciplinarité** » - porté par M. Christophe PEBARTHE de l'équipe AUSONIUS. Le bureau ayant estimé qu'il n'était pas raisonnable d'abonder de façon récurrente l'organisation de séminaires, la proposition est de ne pas donner de suite favorable à la demande de financement.

Dossier 8 – **Colloque** : « **La vulnérabilité/Vulnerability** » - porté par Mme Pascale ANTOLIN de l'équipe CLIMAS. La proposition du Bureau est de réduire les frais de réception et de ramener le financement à hauteur de 1 700 €. Après discussion, les membres de la commission, craignant que cette diminution nuise à l'organisation de la manifestation, propose de revenir à la somme demandée, soit 2 000 €.

Dossier 9 - **Séminaire** : "**Marges du cinéma / Cinéma des marges**" – porté par M. Jean-François BAILLON de l'équipe CLIMAS. Il s'agit d'un séminaire émergent qui peut donc être soutenu. Le Bureau propose de financer la totalité de la demande, soit 605 €.

Dossier 10 – **Colloque** : "**A l'épreuve de l'Europe. Regards croisés d'Europe occidentale et de Russie sur les réflexions normatives dans le domaine des sciences humaines et sociales**" - porté par Mme Maryse DENNES. Le bureau propose de soutenir le projet à la hauteur demandée, soit 2 000 €.

Dossier 11 – **Journée d'étude** : « **Une rhétorique de l'histoire de l'art ? Pratiques et dispositifs de l'écriture** » - porté par Mme Myriam METAYER et Mme Adriana SOTROPA de l'équipe Histoire de l'art. Le Bureau propose de financer la totalité de la demande, soit 788€.

Publications

Dossier 12 – **Publication** : « **Michel Jeury, Carnets Chronolytiques. Textes présentés et annotés par Natacha Vas-Deyres et Richard Combailot** » - porté par Mme Natacha VAS DEYRES de l'équipe CLARE. L'examen de cette demande de financement par le Bureau a soulevé plusieurs questions : l'équipe CLARE ne soutient pas financièrement le projet et le porteur n'a pas un statut d'enseignant-chercheur. Parallèlement, des éléments viennent en soutien de cette publication : la participation financière des PUB et l'autorisation par celles-ci de créer une collection qui sera dirigée par Mme Vas Deyres et pour laquelle six ouvrages sont déjà prévus.

Mme BINET demande à ce que l'équipe CLARE se positionne par rapport à cette édition. Le fait que l'équipe ne finance pas le projet est-il un signe ? Elle rappelle que Mme VAS DEYRES a déjà été soutenue plusieurs fois par la PSE et qu'il faudrait peut-être cesser ce soutien récurrent. Elle souhaite également que les PUB précisent leur position.

M. PERNOT note que ce dossier soulève un problème plus général qui est celui des chercheurs associés aux équipes de recherche. Comment doit-on considérer ces collègues qui font de la recherche sans avoir de statut approprié ? Suite aux discussions de la commission, il propose l'ajournement du dossier.

Dossier 13 – **Publication** – « **Sémiotique des objets. La matière du temps.** » - porté par Mme Anne BEYAERT-GESLIN de l'équipe MICA. Le Bureau propose d'aligner la subvention PSE sur la participation des PUL (Presses Universitaires de Lille), soit 1 300 €. Après discussion, les membres du bureau décident de conserver cette proposition.

M. PERNOT propose de passer au vote, projet par projet.

Résultats du vote :

Dossiers n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 :
Votants : 17
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 17

Dossier n°7 :
Votants : 17
Abstention : 1
Contre : 1
Pour : 15

Dossier n°12
Votants : 17
Abstention : 0
Contre : 2
Pour : 15

Dossier n°13
Votants : 17
Abstention : 1
Contre : 0
Pour : 16

Le Président,

Signé

Jean-Paul Jourdan

Proposition de critères

- Taille
 - Nombre d'EC UBM
 - Nombre de soutenances
 - Nombre d'EC autre établissement
- Dynamisme
 - Taux de soutenances
 - Part des recettes externes
 - *Degré de complétude de l'annuaire par équipe ?*

